



Priorités de recherche du CIFOR

2013-2014



Novembre 2013

Priorités de recherche du CIFOR

2013-2014

Novembre 2013

© 2014 Centre de recherche forestière internationale (CIFOR)

Le contenu de cette publication est soumis à une licence des Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivs 3.0 <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/>

CIFOR. 2014. *Priorités de recherche du CIFOR*. Novembre 2013. Bogor, Indonésie :CIFOR.

Traduction de : CIFOR. 2013. *CIFOR Research Priorities 2013-2014*. November 2013. Bogor, Indonesia: CIFOR.

Photographie de couverture : Nanang Sujana/CIFOR
Scientifiques du CIFOR sur le terrain, Kalimantan Central, Indonésie

CIFOR
Jl. CIFOR, Situ Gede
Bogor Barat 16115
Indonésie

T +62 (251) 8622-622
F +62 (251) 8622-100
E cifor@cgiar.org

cifor.org

Nous tenons à remercier tous les donateurs qui ont soutenu cette recherche avec leurs contributions au Fonds du CGIAR. Pour une liste des donateurs au Fonds, s'il vous plaît voir: <https://www.cgiarfund.org/FundDonors>

Tous les points de vue figurant dans cet ouvrage sont ceux des auteurs. Ils ne représentent pas forcément les points de vue du CIFOR, des responsables de la rédaction, des institutions respectives des auteurs, des soutiens financiers ou des relecteurs.

Table des matières

Abréviations	iv
1. Avant-propos	1
2. Résumé des priorités de recherche	2
3. Thématiques et priorités de recherche actuelles	4
3.1 Programme de recherche du CGIAR sur les forêts, les arbres et l'agroforesterie	4
3.2 Programme de recherche du CGIAR sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire	12
4. Nouvelles priorités	13
4.1 Initiative « Foresterie fondée sur des données probantes »	13
4.2 Approche paysagère et programme pour l'après-2015	15
4.3 Forêts, sécurité alimentaire et nutrition	17
4.4 Migration, urbanisation et envois de fonds	18
5. Priorités futures	19
5.1 Financer la pérennité des paysages	19
5.2 L'économie verte	20
5.3 Gouvernance des grandes entreprises	21
Bibliographie	23

Abréviations

CATIE	Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement supérieur
CCAFS	CGIAR Research Program on Climate Change, Agriculture and Food Security (Programme de recherche du CGIAR sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire)
CCFP	China's Conversion of Cropland to Forest Program (Programme de conversion des terres agricoles en forêt en Chine)
CIAT	Centre international d'agriculture tropicale
CIFOR	Centre de recherche forestière internationale
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
COBAM	Climate Change and Forests in the Congo Basin (Projet « Changement climatique et forêts dans le bassin du Congo : Synergies entre l'adaptation et l'atténuation »)
COP	Conférence des Parties
CRP-FTA	CGIAR Research Program on Forests, Trees and Agroforestry (Programme de recherche du CGIAR sur les forêts, les arbres et l'agroforesterie)
RDC	République démocratique du Congo
EBF	evidence-based forestry (Initiative « Foresterie fondée sur des données probantes »)
EUTR	European Union Timber Regulation (Règlement sur le bois de l'Union européenne)
FDC	forest-dependent communities (Communautés dépendant des forêts)
FLEGT	Forest Law Enforcement, Governance and Trade (Accord sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux)
FSC	Forest Stewardship Council
GCS-REDD+	Global Comparative Study on REDD+ (Étude comparative mondiale sur la REDD+)
GES	Gaz à effet de serre
ICRAF	Centre international de recherche en agroforesterie
IUFRO	International Union of Forest Research Organizations (Union internationale des organismes de recherche forestière)
MNV	Mesure, notification et vérification
PSE	Paielements pour services environnementaux
REDD	Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation
ODD	Objectifs de Développement Durable
GDF	Gestion durable des forêts
SLANT	Asian Sloping Network project (Réseau asiatique des terres en pente)
SWAMP	Sustainable Wetlands Adaptation and Mitigation Program (Programme d'adaptation et d'atténuation pour des zones humides durables)
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement



Les scientifiques sont en train d'examiner l'impact de la coupe sélective sur la production de noix du Brésil

Photo Marco Simola/CIFOR

1 Avant-propos

Depuis sa création en 1993, le Centre de recherche forestière internationale (CIFOR) a pris de l'ampleur et étendu son rayon d'action. Le 20^e anniversaire du Centre a été l'occasion de regarder le chemin parcouru et de commencer à programmer les grandes orientations pour l'avenir. La définition des priorités des futurs travaux de recherche, dans le droit fil de la vision du CIFOR qui est de maintenir la place privilégiée des forêts au rang des priorités internationales et d'accroître la reconnaissance de leur véritable utilité pour assurer la continuité des moyens de subsistance et des services écosystémiques, va prendre encore plus d'importance au moment où le CIFOR cherche à consolider sa position de centre de connaissances de référence sur les paysages forestiers. Destiné aux bailleurs de fonds, à nos partenaires et à notre personnel, ce document servira de « feuille de route » des priorités de recherche du CIFOR maintenant, dans un avenir proche et à plus long terme. Il sera publié tous les ans et enrichi par les réflexions émanant de l'assemblée annuelle du CIFOR.

Les travaux actuels du CIFOR couvrent un vaste ensemble de thématiques portant sur des questions forestières dans les domaines de l'environnement, des moyens de subsistance et de la gouvernance. Le CIFOR dirige le Programme de recherche du CGIAR sur les forêts, les arbres et l'agroforesterie (CRP-FTA) qui vise à améliorer la gestion et l'utilisation des forêts, de l'agroforesterie et des ressources génétiques forestières. Le Centre participe aussi au Programme de recherche du CGIAR sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire (CCAFS). Le genre est pris en considération dans l'ensemble des études du CIFOR afin d'éclairer les politiques publiques pour qu'elles tiennent compte des différences de connaissances et de rôles entre les hommes et les femmes dans le domaine des paysages forestiers.

L'éventail des études du CIFOR englobe par conséquent les populations qui vivent dans les forêts et les produits qui en sont extraits, ainsi que les politiques publiques et

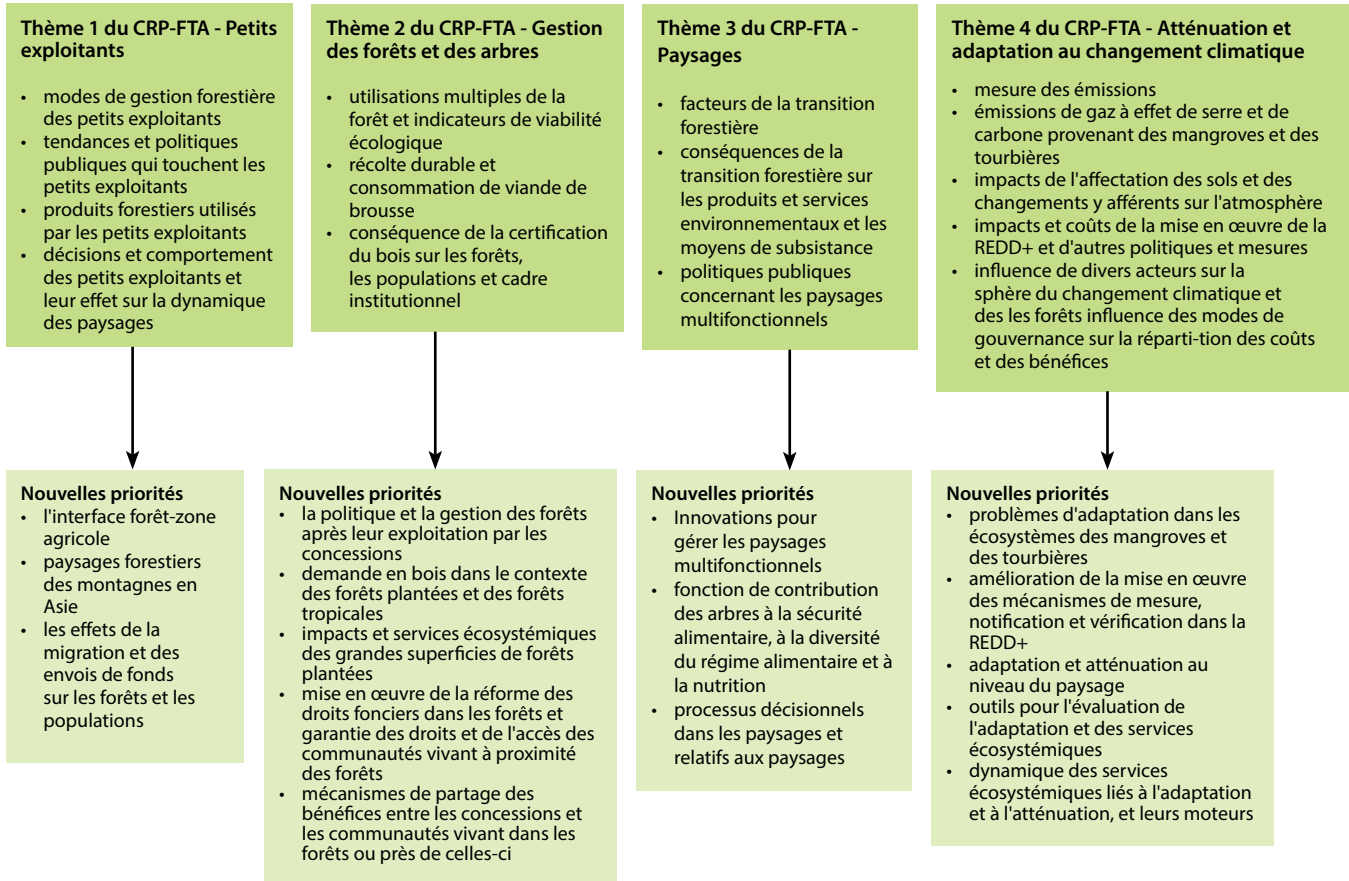
les processus qui affectent l'ensemble du paysage. La plupart des travaux actuels sont consacrés au rôle des forêts dans la lutte contre le changement climatique (de l'atténuation à l'adaptation), dans l'alimentation (des noix du Brésil à la viande de brousse), comme source de revenu (du charbon de bois aux meubles), et à la vaste palette de services écosystémiques offerts par les forêts, dont la séquestration du carbone, leur action de filtre pour l'eau et la régulation de son cycle, la pollinisation, le cycle des nutriments et bien d'autres encore. Loin de se cantonner aux forêts, le CIFOR cherche aussi à comprendre les marchés et les autres facteurs exogènes, y compris la finance, le développement de l'agriculture, les intérêts des autochtones, la lutte contre la fraude, les dispositifs de certification du bois et les politiques publiques concernant les droits fonciers. Par la prise en compte des paysages, de la gouvernance à divers niveaux et des écosystèmes, le CIFOR recherche des solutions susceptibles de répondre aux objectifs parfois conflictuels de la réduction de la pauvreté, de la sécurité alimentaire, de la conservation des forêts et de l'atténuation et de l'adaptation aux changements climatiques.

Les dernières recherches témoignent de l'expansion géographique et thématique du CIFOR qui examine l'incidence de la migration et des envois de fonds sur les forêts, et aussi les services écosystémiques fournis par les massifs forestiers aux exploitations agricoles dont va dépendre un monde de plus en plus urbanisé. De nombreux projets du CIFOR, dont la REDD+, prennent de l'ampleur et du recul pour englober le paysage et les travaux de recherche du Centre vont de plus en plus contribuer à la foresterie fondée sur des données probantes et en appliquer les méthodes. Cette initiative EBF vise à renforcer la base de données scientifiques qui éclairent les politiques publiques et à garantir une recherche dont les impacts sont démontrés. Tout en faisant progresser ces initiatives, le CIFOR cherche à étendre au cours des prochaines années ses activités dans des régions et des pays divers dont la Chine, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, l'Inde, le Mexique, le Mozambique, le Myanmar, le Pérou, la Tanzanie et la Zambie.

2

Résumé des priorités de recherche

Projets et priorités actuelles



Nouvelles priorités à l'échelle du CIFOR

Foresterie fondée sur des données probantes

Vise à consolider la base de données scientifiques qui éclairent les politiques publiques et à garantir une recherche dont les impacts peuvent être démontrés.

Approche paysagère

Approche holistique qui englobe les multiples parties prenantes et leurs multiples objectifs lors de la définition de recommandations pour une zone géographique.

Perspectives à long terme

Financer des paysages durables

Chercher comment surmonter les défis qui se posent à la finance et à la gouvernance pour réaliser des investissements à long terme dans la production agricole et forestière durable en Afrique subsaharienne.



- impacts de l'offre et de la demande du bois-énergie et de la politique publique sur le bois-énergie qui favoriserait son utilisation durable et soutiendrait les moyens d'existence
- rôle des services écosystémiques dans la résilience des communautés, agents de stress pour les écosystèmes, et renforcement des efforts d'adaptation visés
- mise en œuvre en synergie de l'adaptation et de l'atténuation

Thème 5 du CRP-FTA - Mondialisation des échanges commerciaux et des investissements

- impact de l'agriculture et des plantations forestières sur le changement d'affectation des sols et sur les moyens de subsistance
- réglementations des États et instruments axés sur le marché
- mécanismes de certification
- nouvelle géographie de la production et de la consommation
- impact des différents modèles économiques sur les forêts et les moyens de subsistance et comment renforcer les modèles efficaces par l'action publique
- solutions pour obtenir de meilleurs résultats à tous les niveaux, des marchés publics aux secteurs privés, en vue de garantir l'utilisation durable des ressources forestières

Genre

- différences selon le genre en matière de connaissances et de priorités liées aux produits et services forestiers, aux droits fonciers et à la vulnérabilité au changement climatique
- participation, selon le genre, à la prise de décision et aux bénéfices

CCAFS

- changements d'occupation et d'utilisation des sols
- interface entre les activités forestières et l'agriculture
- rôle des arbres qui procurent à l'agriculture et à la sécurité alimentaire des co-bénéfices liés à l'adaptation et à l'atténuation
- amélioration de la prise de décision concernant les voies de développement à faibles émissions

Nouvelles priorités

- liens entre investissements privés et aide au développement
- influence des cadres politiques de promotion d'un développement vert et sobre en carbone

Nouvelles priorités

- chaînes de valeur des produits de base forestiers et effets des marchés mondiaux sur les rôles et les relations hommes-femmes
- données scientifiques destinées à éclairer des politiques publiques et des pratiques équitables en matière de genre
- objectifs et quotas en matière de genre dans la prise de décision

Nouvelles priorités

- répercussions sur les forêts de l'extension de la culture des produits de base
- lien entre adaptation et atténuation grâce à la valeur ajoutée du stockage du carbone
- différents régimes et modèles d'administration publique et impact sur le stockage et la séquestration du carbone
- actions de renforcement des capacités et pistes pour les améliorer



Forêts, alimentation et nutrition

Travaux de recherche dans une optique plus générale et permettant de comparer sur divers sites la contribution des forêts et des activités arboricoles en agriculture à la sécurité alimentaire, aux moyens de subsistance, à un régime alimentaire sain et à la nutrition.

Migration et urbanisation

Comment les déplacements des ruraux vers les villes affectent-ils les forêts tropicales ? Ces études s'intéresseront à la migration, à l'urbanisation et aux envois de fonds, ainsi qu'à leurs effets sur les forêts et les communautés qui en dépendent.



L'économie verte

Étudier les objectifs de l'économie verte en vue du développement durable et de la réduction de la pauvreté, qui exigent tous deux une transformation des idées dominantes et une évolution par rapport à la dégradation intense de notre capital naturel.

Gouvernance des grandes entreprises

Approfondir notre connaissance des motivations et activités du secteur privé ainsi que des nouveaux mécanismes de gouvernance des grandes entreprises et leur impact sur les forêts et les communautés qui en dépendent.



Le scientifique lit la carte de la concession (Pérou)
Photo Marco Simola/CIFOR

3 Thématiques et priorités de recherche actuelles

Les travaux actuels du CIFOR s'inscrivent dans le cadre de deux programmes de recherche du CGIAR : les forêts, les arbres et l'agroforesterie et le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire. Cette partie présente nos travaux actuels dans ces deux contextes :

3.1 Programme de recherche du CGIAR sur les forêts, les arbres et l'agroforesterie

Le Programme de recherche du CGIAR sur les forêts, les arbres et l'agroforesterie : les moyens de subsistance, les paysages et la gouvernance (CRP-FTA) répond au besoin d'action urgente, vigoureuse et soutenue en faveur de la gestion et de la gouvernance forestières, étant donné la fonction cruciale des forêts dans le combat contre certains des plus grands problèmes de notre temps : changement climatique, pauvreté et sécurité alimentaire.

Le CIFOR dirige ce programme en partenariat avec Bioversity International, le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement supérieur (CATIE), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), le Centre international d'agriculture tropicale (CIAT) et le Centre mondial de l'Agroforesterie (ICRAF). Ces centres collaborent

aussi avec des instituts de recherche nationaux et autres organismes de pointe. Ils travaillent en partenariat avec des experts en partage des connaissances pour optimiser les actions d'information et communiquer les résultats de la recherche à leurs partenaires du monde professionnel et des politiques publiques, qui peuvent utiliser ce savoir et le diffuser sur le terrain dans les pays en développement.

3.1.1 Thème 1 du CRP-FTA – Les systèmes de production des petits exploitants

Dans toute la zone tropicale, les paysages forestiers, qui sont occupés, gérés et utilisés par les petits exploitants et les communautés sont des mosaïques complexes. Dans de nombreuses parties du monde, ces parties prenantes ont été les principaux agents du maintien et de la modification de la couverture forestière, tandis que leurs pratiques de gestion forestière sont des composantes importantes des moyens de subsistance locaux et contribuent de manière significative aux économies nationales. Ces acteurs ont élaboré des modes de gestion forestière très divers qui ont été façonnés au fil des générations et témoignent de la complexité et de l'évolution des conditions biophysiques et socioéconomiques observées à l'interface forêt-zone agricole. La recherche au titre de cette thématique vise à aider les petits exploitants et les forestiers des communautés en cherchant à mieux comprendre le rôle et la diversité de leurs modes de

gestion, en renforçant la gouvernance des ressources, en développant les moyens de subsistance ruraux, en faisant progresser la qualité de vie des hommes et des femmes et en contribuant à l'utilisation durable et à la conservation des forêts.

Priorités

- Analyser le mode de gestion des forêts par les petits exploitants et les communautés, leur organisation pour gérer l'accès aux ressources et l'utilisation de celles-ci, et les types de produits et services dont ils dépendent
- Examiner les cadres de référence, les politiques publiques et les tendances qui déterminent le comportement des petits exploitants
- Étudier l'incidence de ces tendances sur les forêts, les paysages forestiers et leurs habitants

Les produits forestiers utilisés par les petits exploitants et les communautés sont souvent mal connus et sous-estimés bien que leur fonction soit essentielle dans les moyens de subsistance locaux. La gestion d'essences pionnières à croissance rapide destinées à la production de bois, par une régénération naturelle assistée par les exploitants, est une approche bien adaptée aux systèmes de production des petits exploitants, où les mosaïques complexes sont composées de terres agricoles, de jachères de culture itinérante et de vestiges de forêts. Au Pérou, par exemple, les petits producteurs ont trouvé des marchés de niche qui leur permettent de générer un revenu substantiel à partir d'essences comme la bolaina (*Guazuma crinita*). Au Cameroun, les travaux du CIFOR sur les produits forestiers non ligneux ont traité les questions de sécurité alimentaire en étudiant la gestion des espèces menacées par l'augmentation de l'extraction commerciale (p. ex. les feuilles de *Maratea* dont se servent les femmes pour transformer le manioc et les mangues de brousse). Les études sur le rôle des chaînes de production du bois de chauffe des petits exploitants, du Cameroun au Pérou en passant par la Zambie et l'Éthiopie, ont montré les liens forts qui existent entre la production du bois de chauffe en zone rurale et les marchés urbains. Les liens entre alimentation et combustible sont complexes. Les types, quantités et qualité des combustibles dont dispose un ménage sont susceptibles d'influer sur la façon dont il fait la cuisine, et en même temps, l'urbanisation, la croissance de la classe moyenne et l'évolution de la demande alimentaire se répercutent sur la demande en combustible.

Les travaux entrepris dans le cadre de la thématique 1 examinent aussi la dynamique des paysages résultant des décisions de gestion et du comportement des petits exploitants et des communautés. Le suivi du boisement effectué au titre du projet de conversion

des terres agricoles en Chine est une initiative de recherche du CIFOR qui évalue les impacts environnementaux et socioéconomiques de ce projet (China's Conversion of Cropland to Forest Program - CCFP). Partenariat de recherche avec l'administration chinoise des forêts, ce projet vise à suivre les activités du CCFP qui consistent à convertir en forêt les terres agricoles situées sur des côtes pour réaliser les objectifs de conservation. Le CCFP est le programme de paiement pour services environnementaux (PSE) lié au boisement le plus vaste du monde. Il implique plus de 32 millions de ménages et plus de 20 millions d'hectares de terres en pente ont déjà été convertis.

Nouvelles priorités

- La recherche sur la corrélation entre la foresterie et l'agriculture et la production des petits exploitants, aussi appelée gestion de l'interface forêt-zone agricole, porte sur la diversité spatiale et temporelle complexe inhérente à ces systèmes qui font vivre de nombreuses populations rurales sous les tropiques. Si ce type de gestion caractérise souvent les paysages cultivés par les petits exploitants, la fonction de ces systèmes est souvent sous-estimée et la contribution des produits et services issus de ces forêts aux moyens de subsistance locaux et aux économies régionales est fréquemment ignorée. Chose plus importante, on connaît peu les effets des orientations politiques, telles que les régimes fonciers dans les forêts et celles touchant l'exploitation forestière qui sont peu adaptées à la situation des petits exploitants.
- Le projet SLANT (réseau asiatique des terres en pente) s'appuie sur le projet de conversion des terres agricoles en Chine pour examiner d'autres zones en Asie qui présentent de vastes paysages forestiers en montagne cultivés par des petits exploitants. En collaboration avec l'ICRAF, le CIFOR lance des études pour faire l'état des lieux de la gestion, par les petits exploitants, des forêts et des arbres sur les terres en pente dans l'ensemble de l'Asie, pour mesurer la contribution de ces terres aux services environnementaux et examiner les politiques locales et nationales qui influencent et encadrent le comportement des agriculteurs. Dans le cadre de ce projet, il est aussi prévu d'élaborer un réseau régional permettant l'échange d'informations Sud-Sud pour diffuser les expériences et les enseignements dégagés.
- Examiner l'incidence de la migration et des envois de fonds sur les forêts tropicales et les communautés dépendant des forêts (FDC). Comme dans la majeure partie du monde d'aujourd'hui, la migration en zone tropicale apparaît bien plus complexe qu'on pourrait le croire à la lecture des recensements nationaux et des grandes synthèses. Elle devient l'un des principaux facteurs déterminant l'affectation des sols et des

changements y afférents. Cette initiative permettra d'analyser les impacts de la migration des ruraux vers les villes, de la croissance urbaine et des envois de fonds sur les milieux forestiers.

3.1.2 Thème 2 du CRP-FTA – Gestion des forêts et des arbres

La gestion durable des forêts dans un contexte de production est susceptible d'assurer la conservation des forêts naturelles dans des paysages multifonctionnels, tout en ayant la fonction appréciable de fournir des produits et des services. D'autre part, les forêts plantées prennent de plus en plus d'importance pour la restauration des terres comme pour la production de bois, car les ressources en bois des forêts naturelles diminuent. Cependant, la mise en pratique de plusieurs utilisations reste complexe et délicate à l'échelle du peuplement forestier — peut-être à l'exception de produits forestiers coexistants, à fort rendement et économiquement intéressants. À des échelles plus grandes, l'absence de coordination intersectorielle entrave la multifonctionnalité et l'accès des communautés locales aux ressources forestières ; le rôle des forêts dont le bois a été complètement exploité en termes de produits, de services et de conservation de la biodiversité est en grande partie négligé, ce qui induit une conversion en faveur d'autres utilisations.

Priorités

- Promouvoir les utilisations diverses des forêts dans l'Ouest de l'Amazonie grâce à deux produits forestiers coexistants et importants au plan économique : le bois et la noix du Brésil. Nous étudions, au niveau du paysage, l'incidence des seuils d'exploitation des ressources pour la coupe sélective sur la production de noix du Brésil pour en dégager des lignes directrices afin d'assurer une productivité à long terme grâce aux utilisations diverses de la forêt. Avec la prise de conscience du fait que la diversification des moyens de subsistance est essentielle pour les gestionnaires locaux des forêts, nous pensons que la prise en considération par les autorités de nos activités de recherche pourrait ouvrir la voie à la conception de scénarios de gestion des utilisations multiples et d'indicateurs de viabilité écologique.
- Une étude comparative sur la chasse et la consommation durables de viande de brousse donne actuellement lieu à l'élaboration d'indicateurs pour les dispositifs de suivi régionaux et nationaux des pays qui s'étendent sur les bassins de l'Amazonie, du Mékong et du Congo. Les pays en développement, en particulier dans les zones tropicales, cherchent des solutions pour promouvoir la chasse, la consommation et la commercialisation durables de la viande de brousse dans le cadre de leur plan de sécurité alimentaire et des revenus.
- Évaluations de terrain des impacts sur l'environnement, la société, l'économie et les choix politiques de la certification, par le Forest Stewardship Council (FSC), de la gestion des forêts naturelles en Asie du Sud-Est, et dans les bassins de l'Amazonie et du Congo. Le but est d'évaluer les répercussions de la certification FSC sur les valeurs associées aux forêts, sur les populations et le cadre institutionnel et de formuler des recommandations pour l'amélioration et la mise en œuvre de notre démarche d'évaluation dans d'autres pays dotés de plantations forestières.

Nouvelles priorités

- Rendre visibles les forêts après leur exploitation par les concessions : Élaborer des solutions politiques et de gestion pour accroître leur valeur de conservation. Compte tenu du fait que, dans bon nombre de pays tropicaux, des étendues de plus en plus grandes qui relevaient des concessions forestières reviennent à l'État, il est urgent de tenir compte de cette nouvelle catégorie d'occupation des sols et de se préoccuper du rôle de ces zones dans un futur proche, avant qu'elles ne soient affectées au développement agro-industriel en raison de leur état de « dégradation ». Nous allons entreprendre des études au Pérou où des millions d'hectares de forêt surexploitée sont actuellement menacés de conversion. Les études envisagées visent à donner aux populations locales, aux autorités régionales et à d'autres parties prenantes des conseils et des recommandations sur le rôle potentiel de ces vastes superficies boisées si elles sont gérées convenablement.
- Trouver des stratégies efficaces pour réduire la demande non durable de bois tropicaux, car la pression sur le bois des forêts naturelles est susceptible de perdurer jusqu'à ce que les forêts plantées puissent satisfaire la demande en totalité. Dans cet esprit, comment rapprocher les rebuts de la récolte industrielle et les besoins des marchés régionaux des pays ?
- Évaluer les impacts sociaux et environnementaux des grandes plantations forestières. La recherche existante sur les conséquences sociales et environnementales de l'expansion des plantations forestières ne dispose pas de données scientifiques permettant de vérifier la validité des idées reçues, positives ou négatives, à propos des répercussions des forêts plantées sur les populations (c'est-à-dire réduction ou aggravation de la pauvreté) et sur l'environnement (c'est-à-dire réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts naturelles). La plupart des données scientifiques existantes découlent d'observations non systématiques ou bien comprennent des analyses statiques qui ne tiennent pas compte des évolutions au fil du temps.

- Nous voudrions connaître ce que l'on sait avec certitude à propos de la quantification de la contribution des forêts plantées pour les besoins de la production et de la restauration à la fourniture de services écosystémiques essentiels au niveau local. Un examen mondial récent de la cartographie de la fourniture de services écosystémiques a révélé que les services le plus fréquemment cartographiés sont le stockage et la séquestration du carbone et qu'ils le sont à grande échelle, alors que c'est au niveau local qu'on ressent le plus les avantages apportés par les services écosystémiques.
- Comment faire pour que la mise en œuvre de la réforme foncière dans les forêts des pays en développement garantisse avec plus d'efficacité les droits et l'accès aux ressources des forêts et des arbres pour les communautés qui vivent à proximité et en dépendent (en particulier les femmes) et comment mieux harmoniser la mise en œuvre de la réforme avec les pratiques sur le terrain, y compris l'organisation et les institutions coutumières s'occupant de l'attribution et du contrôle des ressources forestière ?
- Enfin, nous voulons étudier les conditions dans lesquelles des mécanismes équitables de partage des bénéfices entre les concessions et les communautés vivant dans les forêts ou près de celles-ci sont susceptibles de voir le jour et de s'inscrire dans la durée.

3.1.3 Thème 3 du CRP-FTA – Les paysages

Les approches intégrant les paysages et les écosystèmes offrent les meilleures chances de concilier les objectifs souvent conflictuels de la réduction de la pauvreté et de la conservation forestière. Dans les actions de conservation, il est nécessaire d'optimiser la gestion des aires protégées et de ne pas perdre de vue les intérêts de la population locale. De plus, des progrès dans la gestion des forêts de production sont nécessaires pour mieux préserver la biodiversité et récolter le bois d'une manière plus durable dont les pauvres puissent aussi bénéficier. Ces efforts doivent être soutenus par plus d'études (un rôle clé pour le projet CRP-FTA), une meilleure gouvernance, l'évolution des orientations politiques, le renforcement des capacités et des incitations liées au marché.

Cependant, une grande partie de la biodiversité mondiale se trouve en dehors des aires protégées dans des mosaïques de paysages fragmentés. Dans les pays en développement, les atouts non commercialisables que présentent ces mosaïques sont fréquemment considérés comme peu prioritaires tandis que le potentiel en matière de production durable de diverses terres est souvent sous-estimé lors de l'aménagement du territoire. Il en découle des résultats qui sont loin

d'être optimaux, y compris une destruction excessive de l'environnement et de la biodiversité, et une réduction de la productivité agricole et forestière. L'optimisation de l'utilisation durable et de la conservation exige une gestion claire des compromis obligés adoptés entre ces deux choix par des pratiques efficaces d'affectation des sols. D'autres méthodes sont la clarification des droits d'accès et de gestion et des responsabilités sur la terre et les ressources naturelles, des récompenses innovantes et des mécanismes d'incitation comme les PSE.

Priorités

- Comprendre les facteurs de la transition forestière comme un prérequis de leur gestion
- Comprendre les conséquences de la transition forestière sur les produits et services environnementaux et les moyens de subsistance
- Renforcer les mesures à prendre et les choix politiques pour soutenir et maximiser les bénéfices environnementaux et sociaux des paysages multifonctionnels.

Les prochains travaux de recherche exploreront, au niveau du paysage, la fonction spécifique des forêts, des arbres et de l'agroforesterie qui contribuent à la sécurité alimentaire, à la diversité du régime alimentaire et à la nutrition (services de production). Venant en complément de la mise au point d'analyses et de technologies au niveau des exploitations agricoles prévues au Thème 1, le volet Paysages, sécurité alimentaire et nutrition s'appuie sur les diverses étapes de la transition forestière (qui concerne aussi les arbres autres que ceux des forêts) pour comprendre les enjeux de la sécurité alimentaire : quantité (calories) et qualité (diversité du régime alimentaire et nutrition adéquate), et les interventions possibles.

Nouvelles priorités

- Comprendre les facteurs du changement d'affectation des sols
- Quantification des conséquences de l'affectation des sols et des changements y afférents sur les moyens de subsistance et sur l'environnement
- Choix politiques pour soutenir et maximiser les bénéfices environnementaux et sociaux des paysages multifonctionnels
- Innovations institutionnelles pour gérer les paysages multifonctionnels
- Renforcer les processus d'apprentissage pour guider la prise de décisions négociée relative aux paysages

Ces résultats contribuent aux processus décisionnels dans les paysages et à propos de ceux-ci dans le but de reconnaître les avantages apportés par les arbres et les ressources naturelles dans les paysages, dont les produits alimentaires et la sécurité nutritionnelle. Les résultats immédiats pourraient être : une amélioration des processus décisionnels inclusifs et fondés sur des

données scientifiques, soutenus par des organismes de recherche et de développement qui adoptent des démarches d'apprentissage lors de l'interaction avec les communautés ; formation des gestionnaires des territoires et des décideurs au plan local à l'usage d'outils et à la gestion de données pour les aider à prendre des décisions concernant l'aménagement des paysages ; renforcement de l'autonomie en matière de prise de décision au niveau local, grâce à des processus inclusifs, négociés et fondés sur des données scientifiques ; adoption d'innovations institutionnelles qui renforcent l'aménagement des paysages multifonctionnels ; amélioration des politiques publiques en faveur de la reconnaissance des divers bénéfices provenant des paysages agricoles et forestiers. Ceci, en retour, permet une meilleure coordination dans l'aménagement des paysages en diminuant les conflits et contribue, par conséquent, aux résultats de développement intermédiaires du CRP-FTA.

3.1.4 Thème 4 du CRP-FTA – Atténuation et adaptation au changement climatique

Le thème de recherche sur le climat poursuit les travaux sur les questions liées de l'atténuation du changement climatique (séquestration du carbone et émissions dues à la destruction des forêts) et de l'adaptation à ce changement climatique, ainsi que sur les synergies et les compromis à consentir. Le projet GCS-REDD+ du CIFOR, probablement l'étude mondiale la plus exhaustive entreprise sur la REDD, est maintenant dans sa deuxième phase. Une méta-analyse comparative et qualitative de la gouvernance de la REDD+ dans 12 pays a montré que seuls les pays déjà sur la voie du changement institutionnel étaient en mesure de mettre en place des politiques REDD+ dans un délai relativement court. Cependant, d'autres facteurs ont aussi leur importance, tels qu'une pression forte due à la raréfaction des ressources forestières ou l'efficacité de la législation et de la politique forestières, et même dans des pays dotés d'un cadre institutionnel propice, l'adhésion nationale et la présence de « coalitions de changement » sur la scène politique nationale sont déterminantes (Korhonen-Kurkiet al. 2013). Ces études sur la gouvernance vont maintenant s'étendre à deux autres pays (l'Éthiopie et, en 2014, le Mexique).

Priorités

Atténuation

- Comprendre l'influence des acteurs internationaux et des coalitions et fournir une analyse des modes de gouvernance qui se dessinent sur la grande scène du changement climatique et des forêts, pour voir par exemple comment la REDD+ a été adoptée, cooptée, ou

corrompue par des sphères politiques autres que la CCNUCC, et comment ceci affecte la définition d'orientations REDD+ efficaces au niveau de l'échiquier politique national. Nous considérons aussi que sont prioritaires les travaux sur l'économie politique de la déforestation et de la dégradation forestière dans les pays REDD+ et les liens avec les moteurs des marchés internationaux pour comprendre comment ceux-ci influencent les décisions nationales et sous-nationales.

- Étudier les caractéristiques de l'élément moteur (le M de mesure, notification et vérification) des mécanismes MNV en étudiant les nouveaux progrès technologiques (recours au LIDAR au sol pour estimer la biomasse et à la télédétection pour le carbone du sol) pour élaborer des systèmes peu coûteux, simples, précis et fiables pour la détermination de niveaux de référence et l'évaluation des réductions d'émissions. La faisabilité de la MNV participative pour le carbone est comparée actuellement sur trois sites en Indonésie, dans le cadre d'une recherche pilote regroupant des études sociales (le M de MNV), des études sur la gouvernance à divers niveaux (le N de MNV) et des campagnes de télédétection (le V de MNV).
- Une recherche longitudinale se déroule dans six pays sur 22 sites de projets sous-nationaux pour mesurer l'impact des interventions REDD+ en ce qui concerne l'efficacité au niveau des réductions de carbone, le rapport coût-efficacité, l'équité de la répartition, et la possibilité de produire un éventail de co-bénéfices comprenant l'amélioration des moyens de subsistance et la protection des droits fonciers.
- La recherche sur le partage des bénéfices continuera à cibler l'estimation des coûts de la mise en œuvre des politiques et des mesures concernant les activités forestières et la REDD+, et les coûts de mise en place des projets REDD+ sur le terrain. Un autre sujet d'étude est l'influence éventuelle des systèmes de gouvernance à divers niveaux sur l'ampleur et la répartition des bénéfices, des coûts et des risques.
- Nous développons aussi les connaissances sur les effets de l'affectation des sols et des changements y afférents sur l'atmosphère grâce à une revue de littérature qui porte sur ces interactions dans les terres arides à miombo du Sud de l'Afrique. Cela permettra de perfectionner les mécanismes de MNV et facilitera les arbitrages entre le développement et la conservation. Cela aidera aussi les pays à fixer des priorités pour un développement sobre en carbone.

Adaptation

- Le programme SWAMP (Sustainable Wetlands Adaptation and Mitigation Program, c'est-à-

dire Programme d'adaptation et d'atténuation pour des zones humides durables) consiste en une évaluation détaillée et de grande envergure des stocks de carbone dans des écosystèmes de mangrove relativement peu altérés et des émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant des tourbières naturelles et gérées. Ce programme poursuivra ces études pour permettre de définir des modèles et des scénarios. Le programme SWAMP s'appuiera, entre autres, sur le LIDAR au sol (pour élaborer des équations de biomasse sans perturber l'écosystème), sur le géoradar (pour mesurer la profondeur des tourbières) et sur un appareil tournant de mesure du niveau des sédiments (« rotating surface elevation table » pour mesurer la variation des niveaux). Il constitue aussi un réseau croissant de chercheurs qui se consacrent aux mangroves et aux tourbières sur toute la planète, grâce auquel il propose des actions de renforcement des capacités. Le programme SWAMP pourra par la suite examiner le problème de l'adaptation dans les écosystèmes de mangroves et de tourbières.

- Le projet COBAM « Changement climatique et forêts dans le bassin du Congo : Synergies entre l'adaptation et l'atténuation » concerne les paysages de conservation de cinq pays du bassin du Congo et porte sur les défis et opportunités de la mise en œuvre de l'adaptation et de l'atténuation en synergie, tout en présentant des co-bénéfices pour la biodiversité. Le projet a permis de repérer d'autres domaines de recherche. Il s'agit d'examiner les intérêts sectoriels dans les paysages multifonctionnels qui touchent à la sécurité alimentaire, la séquestration du carbone, la conservation de la biodiversité et l'adaptation des communautés locales. À cet égard, les paysages du bassin du Congo sont des sujets de préoccupation. Au cours de la prochaine phase du projet COBAM, la recherche-action servira à identifier les synergies possibles et les compromis entre l'adaptation et l'atténuation.
- Un examen du bois-énergie suivant les lignes directrices de l'initiative EBF (foresterie fondée sur des données probantes) est en cours pour dégager des priorités afin de définir des stratégies nationales et internationales de développement concernant le bois-énergie en Afrique subsaharienne. Devant se terminer mi-2014, cette étude s'intéresse aux impacts socioéconomiques et environnementaux de l'offre et de la demande en bois-énergie, et vise à cerner les choix politiques viables pour le bois-énergie qui soient susceptibles de garantir un cadre favorisant la pérennité de l'utilisation des ressources et des moyens de subsistance en Afrique subsaharienne. Il s'agit d'un état des lieux qui servira de base à des activités de recherche multipartites en vue d'améliorer les réseaux de l'énergie en zone rurale.

- Les travaux en cours sur l'adaptation au changement climatique comprennent l'analyse du rôle des services écosystémiques dans la résilience des communautés locales et de la société au sens large par rapport à la variabilité et à l'évolution du climat. Ces projets comportent des analyses sur la façon dont les forêts réduisent la vulnérabilité en rendant des services écosystémiques qui ont une fonction de production et de régulation, ainsi que des études sur les impacts de différentes institutions de gouvernance en matière de renforcement des capacités d'adaptation des communautés locales.
- De nouvelles études seront axées sur l'information sur le climat, car un nouveau partenariat est en cours de constitution avec des climatologues de l'Université de Columbia pour intégrer des connaissances sur les facteurs de stress climatique qui agissent d'une année sur l'autre ou sur plusieurs décennies. Ces connaissances permettront de mieux cibler les efforts d'adaptation dans les Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation (PANA) et dans d'autres plans de développement sectoriel.

Synergies entre l'adaptation et l'atténuation

Le CIFOR poursuit son action pour jeter les bases d'une meilleure compréhension des synergies entre l'atténuation et l'adaptation. Cette étape est considérée comme essentielle pour viser une efficacité et une efficacité plus grandes des actions d'atténuation comme d'adaptation. Ceci comporte une analyse des politiques publiques (p. ex. l'analyse des documents, des réseaux, des discours, des médias concernant ces politiques) et une analyse de la finance du climat. Les chercheurs accordent de plus en plus d'attention aux études comparatives entre les continents.

Nouvelles priorités

Les nouvelles orientations de la recherche destinée à aider les pays à mettre en œuvre des mécanismes de MNV plus performants pour la REDD+ consisteront à étudier plus systématiquement ces mécanismes et à comprendre si différentes modalités d'évaluation des réductions d'émission doivent être employés pour différents moteurs de déforestation et de dégradation forestière. Nous regarderons aussi plus systématiquement les possibilités de faire participer les communautés aux mécanismes nationaux de MNV, qui pourraient nous fournir des données d'activités et mesurer les stocks de carbone.

La recherche sur le climat au CIFOR est actuellement étendue au paysage, pour explorer les synergies et les compromis entre l'atténuation et l'adaptation au niveau du paysage en vue d'obtenir, pour les systèmes socioécologiques, des résultats dans le

domaine social, du carbone, de la biodiversité et de la sécurité alimentaire ; ceci, grâce à la modélisation et à l'élaboration de scénarios par les parties prenantes et servant de base à des actions de développement vert visant à stocker le carbone en grande quantité et aller plus loin que la REDD.

Nous suivrons aussi de près et étudierons les nouvelles avancées de la Conférence des Parties à la CCNUCC pour préparer l'accord sur le climat pour l'après-2020, comme par exemple le Framework for Various Approaches (FVA), cadre de référence pour les nombreuses actions nationales d'atténuation qui voient le jour dans le monde. Nous veillerons particulièrement à prendre en compte ces dernières évolutions dans nos futures études sur l'atténuation au niveau du paysage, de la même façon que nous avons rapidement réagi aux éléments nouveaux dans notre étude GCS-REDD.

Si nous disposons d'outils efficaces pour évaluer les services d'atténuation (c'est-à-dire le carbone), il est indispensable d'avoir des méthodes simples pour estimer les services d'adaptation, tels que la régulation du climat et du cycle de l'eau, le rôle protecteur des écosystèmes et leur fonction de filet de sécurité. Ces outils peuvent contribuer à analyser les synergies et les compromis entre l'adaptation et l'atténuation. D'autre part, l'adaptation et l'atténuation sont souvent traitées par des institutions et des politiques séparées, et des analyses des réseaux de la gouvernance et de l'action publique sont nécessaires afin de savoir comment mieux ajuster les choix politiques à ces deux objectifs en même temps. Ceci sera aidé par l'élaboration d'une méthode d'évaluation des services écosystémiques.

De nouveaux travaux sur les synergies entre l'adaptation et l'atténuation porteront sur la dynamique des services écosystémiques liée à l'adaptation et l'atténuation et ses moteurs. La recherche analysera les compromis entre les services écosystémiques par le passé (par exemple l'accroissement des services de production alimentaire issus de l'agriculture et la diminution des services de régulation offerts par la forêt, tels que la régulation du carbone et du cycle de l'eau), leurs moteurs et les conséquences que cela entraîne pour les parties prenantes à différents niveaux. Des scénarios seront élaborés à partir des scénarios mondiaux (p. ex. climat et économie) et du point de vue des parties prenantes locales et nationales. Ces scénarios présenteront des perspectives d'avenir contrastées et serviront lors d'exercices d'analyse rétrospective pour déterminer les mesures susceptibles de permettre de réaliser les situations d'avenir les plus souhaitables et d'éviter les résultats les moins désirés, ceci afin de mieux

éclairer l'aménagement du territoire et la gestion du développement.

3.1.5 Thème 5 du CRP-FTA – Mondialisation des échanges commerciaux et des investissements

Les activités de recherche du thème 5 sont axées sur l'évaluation des processus par lesquels la mondialisation des échanges commerciaux et des investissements influence les paysages forestiers, sur leur différents impacts, positifs et négatifs, sur les forêts et les moyens de subsistance des populations, et sur les orientations politiques et les mesures sociales à même de promouvoir des investissements plus responsables. Notre but est d'apprécier les impacts des économies émergentes et des multinationales présentes sur les nouveaux marchés, sur la façon dont évoluent les paysages. L'extension des plantations agricoles et forestières n'entraîne pas toujours les mêmes conséquences pour le changement d'affectation des sols et les moyens de subsistance des populations locales, comme elle a des effets multiplicateurs au plan économique et social très importants. Nous étudions aussi les réglementations des États et les instruments du marché, y compris les tables rondes et les processus de certification, dans les pays consommateurs comme dans les pays producteurs qui visent à favoriser l'adoption d'un mode de production durable pour les produits de base et celle de la production de bois légal.

Priorités

- Évaluer l'influence des mécanismes de certification dans l'amélioration de l'utilisation des ressources des forêts et des territoires. Nous étudions les impacts produits sur les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles, des petits scieurs à la tronçonneuse et sur les entreprises d'exploitation forestière dans les pays forestiers producteurs, par l'adoption de réglementations sur les importations dans les pays consommateurs, en particulier le Règlement sur le bois de l'Union européenne (EUTR) et le processus FLEGT (c.-à-d. l'Accord sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux) qui en découle. Par nos travaux, nous explorons les possibilités de mieux intégrer ces usagers locaux des forêts dans la dynamique des marchés domestiques au titre des processus internationaux de la filière bois légale. Une étude comparative mondiale est entreprise au Cameroun, au Gabon, en RDC, en Indonésie et en Équateur.
- Explorer l'influence des nouvelles géographies de la production et de la consommation sur l'usage et la conversion des forêts tropicales et des forêts sèches. Du fait que des économies émergentes, notamment la Chine, investissent dans le bois,

la mine et l'agriculture, elles conditionnent la dynamique des échanges commerciaux en Asie du Sud-Est, surtout au Laos et en Indonésie, et dans certains pays de l'Afrique subsaharienne. Nous étudions au niveau du paysage l'importance que prennent ces produits de base et les conséquences qui en résultent, et analysons les choix qui pourraient conduire à voies de développement nuisant moins à l'environnement et produisant plus d'avantages sociaux et économiques. De plus, nous explorerons plus attentivement les liens entre les investissements privés et l'aide au développement, et aussi l'influence des cadres politiques promouvant un développement vert et sobre en carbone sur l'essor des produits de base lié à la mondialisation des échanges commerciaux et des investissements.

- Analyser la géographie des investissements associés à la finance provenant des économies émergentes et leur rôle dans l'expansion des investissements à grande échelle pour la mise en valeur de la terre, principalement par des plantations forestières et de palmiers à huile en Indonésie, au Brésil et au Mozambique. Ces travaux de recherche analysent les impacts de différents modèles économiques (p. ex. programmes d'aide aux petits planteurs, agriculture sous contrat, coentreprises) sur les forêts et les moyens de subsistance des populations, pour déterminer le cadre institutionnel en production, en finance et en commercialisation qui serait susceptible de donner de meilleurs résultats socioéconomiques et environnementaux. Nous étudions les meilleurs moyens d'accompagner ces cadres institutionnels par des réglementations et des modèles économiques inclusifs et assortis d'incitations.
- Formuler des propositions alternatives à différents niveaux et pour divers types d'acteurs : par exemple, les autorités nationales et sous-nationales ont besoin de réglementations plus strictes et plus cohérentes pour gérer les impacts des investissements et les compromis qui en résultent ; le secteur privé a besoin de stratégies et de modèles économiques qui permettent aux investissements de générer de meilleurs résultats sociaux, économiques et environnementaux ; les réglementations portant sur le marché de la consommation, comme le FLEGT ou des initiatives impliquant diverses parties prenantes comme le FSC ou la Table ronde pour une huile de palme durable (RSPO) devraient déboucher sur une plus grande efficacité des échanges commerciaux et des investissements au niveau mondial dans l'optique de garantir la pérennité de l'offre dans les pays forestiers producteurs. Nous favorisons les approches intégrées qui tiennent compte des interactions entre la nature et la société afin de comprendre le processus

de transformation du paysage suscité par les échanges commerciaux et les investissements, et les conséquences de ce processus, et afin d'adopter des modes de gouvernance multiniveaux pour cerner les obstacles et les opportunités en matière de changement.

3.1.6 Genre : priorités de recherche et d'action

Nos études sur le genre s'attachent à comprendre les différences selon le genre en ce qui concerne les connaissances et les priorités liées aux produits et services forestiers, aux droits fonciers et à la vulnérabilité au changement climatique. Nous nous intéressons aussi à la participation genrée aux décisions et aux bénéfices, y compris aux moyens de réduire les écarts de participation dans différentes sphères politiques, telles que les politiques et projets REDD+, l'usage, la gestion et la gouvernance des forêts et les chaînes de valeur des produits forestiers.

Alors que nos travaux de recherche en cours traitent des aspects essentiels des intérêts stratégiques à long terme des hommes et des femmes, plusieurs priorités se dégagent des processus internationaux actuels.

Priorités

- Compte tenu de l'intérêt croissant porté aux impacts des échanges commerciaux et des investissements mondiaux sur l'encouragement des économies vertes, une priorité se dessine : l'approfondissement et le développement de nos études actuelles sur les chaînes de valeur des produits forestiers. Ceci permettra de mieux comprendre les effets des marchés mondiaux sur les relations et les rôles genrés, le contrôle et l'utilisation des revenus, ainsi que sur l'état des forêts et les modes de gouvernance qui favorisent une utilisation et une gestion durables.
- Il est absolument prioritaire de comprendre systématiquement de quelle manière, pour quelles raisons et à quel moment les données scientifiques éclairent la formulation de politiques et de pratiques équitables sur le plan du genre. Ceci peut déboucher sur le développement de moyens innovants et efficaces pour faire le lien entre la recherche et des politiques publiques et des actions tenant compte du genre aux niveaux sous-national, national et international.
- Bon nombre de pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ont un cadre institutionnel qui permet, grâce aux objectifs et aux quotas notamment, d'accroître la représentation des femmes dans les prises de décision. Un argument en faveur de ces quotas était la notion de masse critique — seuil à partir duquel les femmes qui

décident peuvent transformer les politiques publiques et les pratiques. Cependant, certains pensent que « les acteurs essentiels », c'est-à-dire les femmes décisionnaires qui se préoccupent de la prise en compte du genre et la demandent instamment, sont plus importants pour la mise en œuvre des politiques que le simple fait d'augmenter leur nombre. Ce sujet de recherche permettra d'étudier dans quelle mesure ces différentes approches s'appliquent au secteur forestier et aux secteurs afférents en vue de disposer de points de repère sur les actions et interventions susceptibles de favoriser, renforcer et soutenir l'exercice de responsabilités par les femmes.

3.2 Programme de recherche du CGIAR sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire

Le CIFOR accentue sa participation au programme de recherche du CGIAR sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire (CCAFS) grâce auquel les changements d'affectation et d'occupation des sols seront étudiés en Indonésie, en Afrique de l'Est (Kenya et Tanzanie) et en Afrique de l'Ouest (Burkina Faso et peut-être Mali). Des études de l'interface entre les activités forestières et l'agriculture seront menées à divers échelons de pression environnementale et liée à la croissance démographique pour dégager des conclusions sur le rôle des arbres dans la production de co-bénéfices en matière d'adaptation et d'atténuation pour l'agriculture et la sécurité alimentaire. Pour cette recherche, on recourra à l'approche paysagère pour estimer la valeur agrégée des services pour les usagers de la terre sur le plan environnemental. Les services offerts par les arbres et les forêts à l'agriculture seront évalués par leur fonction de conservation de l'eau et de protection du sol. Les flux hydrologiques, la qualité de l'eau, les stocks et la dynamique du carbone et les émissions de GES seront comparés à la productivité et aux caractéristiques économiques des différentes affectations des sols.

Priorités

La priorité actuelle du programme CCAFS est l'obtention d'informations pour permettre de

prendre de meilleures décisions en matière de voies de développement à faibles émissions. La recherche portera sur :

- Des outils pour l'analyse des solutions d'atténuation au niveau du paysage du point de vue des compromis pour éclairer les plans de développement à faibles émissions ;
- Des tests de stratégies, au niveau des exploitations agricoles et des paysages, pour accroître la productivité des organisations, la qualité des sols et la séquestration du carbone en Afrique de l'Est ;
- Évaluation des stocks de carbone et amélioration de la qualité des sols par des essais de régénération assistés par les agriculteurs ;
- Études des conséquences de la gestion sur les émissions de GES, surtout l'oxyde nitreux, dans les plantations de palmiers à huile en Indonésie, au Pérou et au Cameroun ;
- Mettre au point des outils simples pour évaluer le potentiel d'atténuation et d'adaptation au niveau national.

Nouvelles priorités

- Évaluer les répercussions de l'extension des produits de base sur les forêts, et étudier les réponses institutionnelles susceptibles de contribuer le plus à la pérennité de l'offre des produits de base
- Explorer les liens entre atténuation et adaptation en étudiant la valeur ajoutée des stocks de carbone dans différents paysages et avec des pratiques locales différentes, individuelles et collectives, dans une optique de renforcement des stratégies relatives aux moyens de subsistance permettant de faire face au changement climatique
- Analyser, dans les prises de décisions et les politiques au niveau national, les répercussions de différents modes et modèles de gouvernance sur le stock et la séquestration du carbone dans diverses affectations des sols
- Évaluer la capacité institutionnelle pour déterminer les moyens permettant d'accroître l'efficacité des actions de renforcement des capacités et tester les méthodes d'intégration des résultats du suivi communautaire dans les mécanismes de MNV régionaux et nationaux



Sebastião Lima da Silva et sa famille parlent avec les chercheurs du CIFOR
Photo Kate Evans/CIFOR

4 Nouvelles priorités

4.1 Initiative « Foresterie fondée sur des données probantes »

L'initiative EBF « Foresterie fondée sur des données probantes » est essentielle pour le CIFOR dont l'objectif est de réaliser des travaux de recherche de qualité visant l'impact et de communiquer sur ses activités afin d'éclairer efficacement les politiques et les décisions. Cette initiative répond au fait que l'on attend de plus en plus que les politiques publiques s'appuient sur des données scientifiques et que les recherches menées par le CIFOR et d'autres centres du CGIAR aient un impact démontrable (voir cifor.org/ebf/background).

Les processus de renforcement des données scientifiques à l'interface entre la science et les politiques sont déjà bien en place dans d'autres secteurs (Tableau 1). L'initiative EBF dirigée par le CIFOR est une étape importante vers une plate-forme semblable pour la foresterie au sens le plus large. Les politiques fondées sur des données scientifiques (ou éclairées par des données scientifiques) s'appuient sur un éventail de ressources et de méthodes (voir <http://eppi.ioe.ac.uk/cms/Default.aspx?tabid=64>), et se situent à l'intersection des connaissances scientifiques, des avis d'expert et des besoins sociétaux (Figure 1). L'un de leurs fondements est une approche

structurée pour examiner et évaluer les connaissances existantes et dégager des conclusions de cette base de connaissances en vue d'éclairer des questions importantes de politique publique et de pratique professionnelle. Des « revues systématiques » (Figure 2) font maintenant partie intégrante de

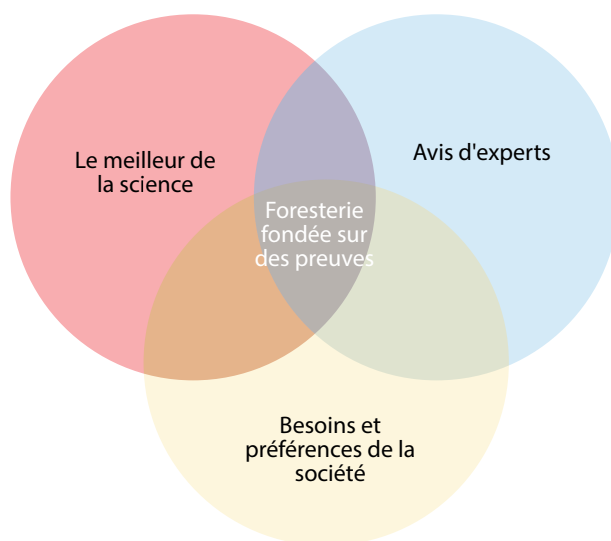


Figure 1. Une politique publique fondée sur des preuves se situe à l'intersection des connaissances scientifiques, des avis d'experts et des besoins sociétaux.

Tableau 1. Initiatives fondées sur des données probantes dans diverses disciplines

Année	Initiative	Discipline
1987	Swedish Council on Technology Assessment in Health	Médecine
1988	Centre for the Study of Learning performance (Canada)	Éducation
1993	Cochrane Collaboration	Médecine
1993	EPPI Centre (Royaume-Uni)	Politique sociale
1994	Centre for Review & Dissemination (Royaume-Uni)	Médecine
1995	Joanna Briggs Institute (Australie)	Médecine
1995	Blueprints for Violence Prevention (États-Unis)	Criminalité et justice
1999	Center for Evaluation Research and Methodology (États-Unis)	Criminalité et justice
2000	Campbell Collaboration	Politique sociale
2003	Centre for Evidence-based Conservation	Environnement
2007	Collaboration for Environmental Evidence	Environnement
2009	3iE	Développement international
2013	Foresterie fondée sur des données probantes - CIFOR et partenaires	Foresterie au sens large

Éléments d'une revue systématique

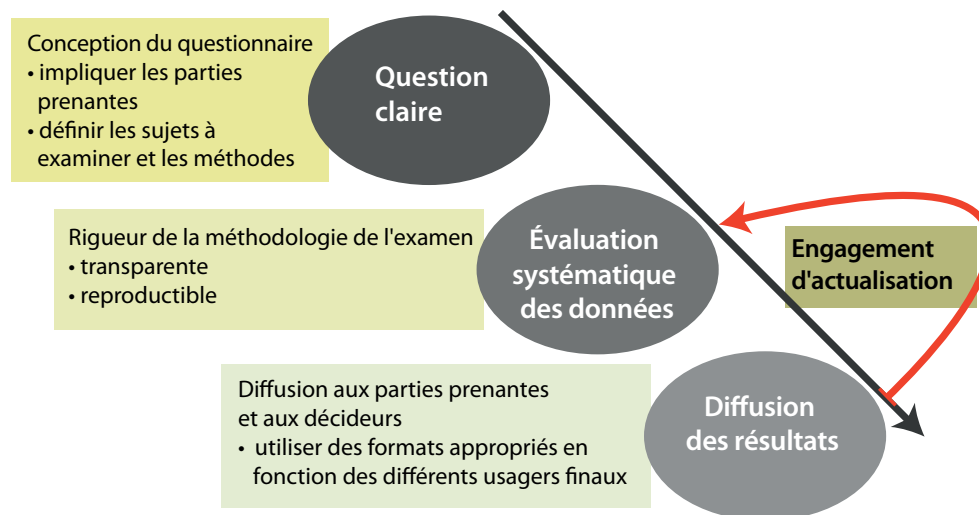


Figure 2. Éléments d'une revue systématique (adapté d'après Petrokofsky *et al.* 2011).
Reproduit avec l'aimable autorisation de la Commonwealth Forestry Association.

ces approches structurées pour synthétiser les connaissances et les mettre à disposition. Leur intérêt pour les décideurs ne dépend pas seulement de la qualité de la revue, mais aussi de la pertinence des questions posées par cette revue par rapport aux grands enjeux de l'action publique et de la pratique

professionnelle. Pour cette raison, les processus de détermination et de priorisation des plus importantes questions qui intéressent les décideurs et ceux qui sont à l'origine de l'action publique constituent aussi des composantes essentielles des approches fondées sur les données scientifiques.

L'initiative EBF s'appuie sur un partenariat entre le CIFOR et quatre autres organismes de recherche dont les missions sont complémentaires dans le domaine de la science forestière au plan international : CATIE, CIRAD, IUFRO et ICRAF. L'ensemble des travaux de ces organismes couvre un vaste éventail de thèmes de recherche et de zones géographiques. Chaque organisme est représenté dans le comité de pilotage de l'initiative, mis en place pour administrer et piloter le développement de ce projet. Cette initiative est soutenue par un partenariat avec l'Université d'Oxford, qui apportera son expertise en la matière et ses remarquables ressources documentaires en foresterie, et par une petite équipe qui travaille au CIFOR.

L'initiative EBF a été lancée en juin 2013, lors du congrès latino-américain de l'IUFRO et de la première réunion du comité de pilotage. Sept sujets de revue systématique sont déjà envisagés dans le cadre de l'initiative et d'autres sont en prévision. En 2014, l'initiative EBF sera consacrée à la réalisation d'une consultation internationale en vue de déterminer les questions les plus importantes pour l'action publique et, à partir de celles-ci, de générer un ensemble de revues systématiques correspondant à ces questions.

L'intégration de la rigueur de la revue de littérature dans les projets de recherche est une tâche que s'est fixée le CIFOR, en partie en explorant des « cartes systématiques », outils pouvant être démarrés relativement rapidement comme préalables à des revues complètes ou pour répertorier les lacunes d'informations observées dans la littérature. Pour en savoir plus sur l'initiative EBF, suivre son évolution ou y prendre part, rendez-vous sur www.cifor.org/ebf.

4.2 Approche paysagère et programme pour l'après-2015

Pour adopter une approche paysagère (Frost et al. 2006), il faut que diverses parties prenantes réfléchissent à divers objectifs pour la zone géographique qui les intéresse afin de déterminer les meilleurs moyens pour progresser (Holmgren 2012). D'un côté, c'est une situation parfaitement normale dans la gestion quotidienne d'une exploitation agricole ou lors d'élections générales dans un pays. Mais de l'autre, nous sommes en face d'approches sectorielles en silo vis-à-vis des politiques et des prises de décision – les accords internationaux sur les forêts en sont une bonne illustration – qui limitent nos possibilités d'action, en raison du nombre restreint de parties prenantes et d'objectifs considérés.

Compte tenu de ces contraintes, il est peu probable de trouver les meilleurs moyens pour progresser et il est certain que nous ne sommes pas en mesure de déterminer si les solutions proposées sont bonnes sur un plan général.

Le développement durable est à l'ordre du jour depuis des décennies, et l'accent est mis actuellement sur les négociations pour un programme de développement pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable (ODD). Le groupe de travail ouvert dirigé par le Secrétariat des Nations Unies (sustainabledevelopment.un.org) est toujours à l'œuvre et l'on observe une tendance de la poursuite de l'approche par silo dans ce sous-processus. Dans le sillage de Rio+20, le groupe de haut niveau dirigé par le Secrétaire général est une instance influente dont le rapport (UN 2013) souligne le besoin d'approches transversales et de changement transformationnel (Holmgren 2013). En faisant du paysage sa plateforme de recherche, le CIFOR s'appuie sur ces derniers préceptes en partant du principe qu'un cadre de référence pour le paysage peut et doit intégrer tous les secteurs touchant le territoire (foresterie, agriculture, élevage de bétail, mine, aménagement urbain, etc.) afin de contribuer à tous les ODD pour notre avenir commun.

Il y a au moins 25 ans que l'on recommande en écologie une approche paysagère, mais ce n'est que très récemment qu'on la préconise dans le domaine du développement durable (Sayer et al. 2013 ; Pfund 2010). La recherche tenant compte du paysage est une caractéristique du CIFOR depuis sa création, mais elle a pris encore plus d'ampleur ces 10 dernières années. Le premier forum mondial sur les paysages qui s'est tenu en marge de la Conférence des Parties à la CCNUCC en 2013 a mis en relief l'importance que le CIFOR accorde en permanence au paysage, cadre de référence de ses travaux. La connaissance du paysage que possède le CIFOR, illustrée par ce forum mondial (landscapes.org), est depuis longtemps holistique et résulte d'une coordination d'ensemble.

Notre réflexion progresse sur la prise en compte dans les faits de l'échelle « paysage » : dans des travaux récents adoptés par la Convention sur la diversité biologique (CDB 2011), un groupe de chercheurs travaillant en lien avec le CIFOR a en effet proposé 10 principes essentiels pour mettre en œuvre une approche paysagère (Sayer et al. 2013). Des études complémentaires du CIFOR portent sur la possibilité de mobiliser de grands mouvements de capitaux pour financer une utilisation des sols durable à l'échelle du paysage (Munden et al. 2012), sur le fonctionnement dans la pratique d'une approche paysagère (Kovacevic 2013), et sur le partage des paysages étudiés avec le CRP-FTA Paysages sentinelles. Sur la scène

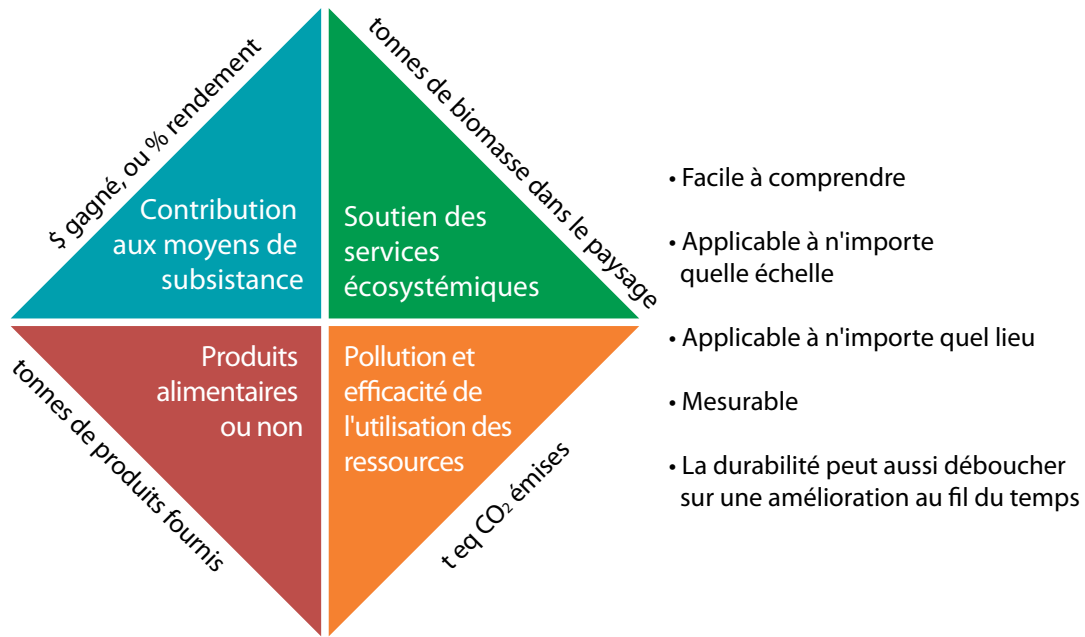


Figure 3. Proposition d'un ensemble de quatre objectifs communs en faveur des paysages dur-ables et d'une éventuelle mesure de la performance pour chacun

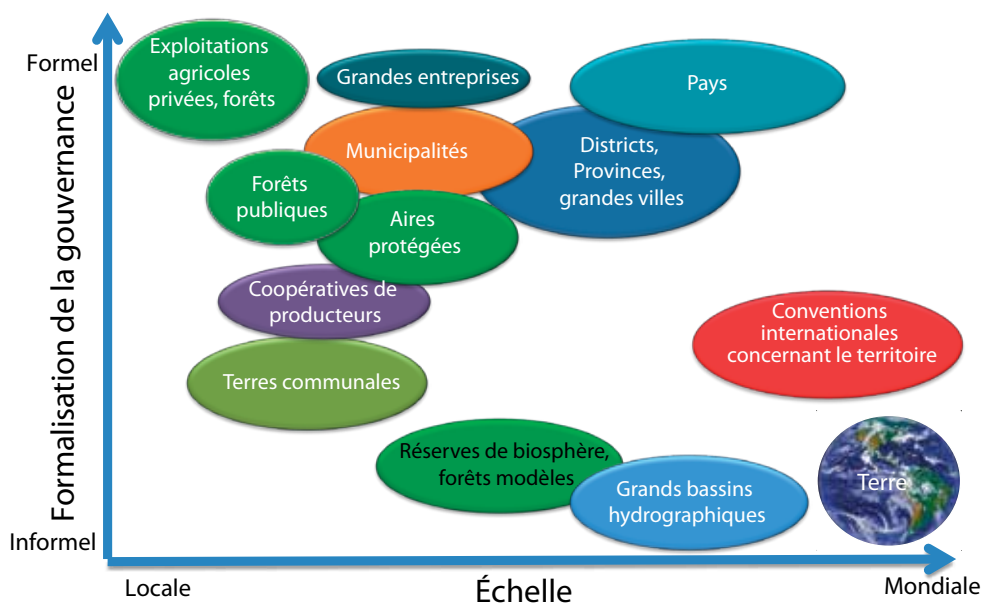


Figure 4. Exemples de paysages à diverses échelles et degrés de formalisation. Un cadre de référence pour le paysage sera applicable à tous ceux-ci.

internationale, le CIFOR œuvre depuis un an en faveur d'un ensemble commun d'objectifs et de mesures de performance pour le paysage afin de mettre en lumière la nécessité d'un cadre analytique et de stimuler le débat (Figure 3).

L'année prochaine, le CIFOR mettra sur pied une plate-forme de recherche autour des paysages. Nous parlons d'un « cadre de référence pour le paysage » pour illustrer les processus analytiques et participatifs qui sont nécessaires pour trouver des solutions multidimensionnelles pour les paysages. D'autre part,

un cadre de référence pour le paysage doit permettre d'aborder le paysage à des échelles diverses et de tenir compte des aspects formels comme informels (Figure 4) et contribuer à renforcer les disciplines et les institutions sectorielles. Comme évoqué plus haut, ce cadre de référence pour le paysage doit s'harmoniser avec les nouveaux ODD et permettre de suivre les progrès dans ce contexte.

Dans ce cadre de référence pour le paysage, les grands thèmes de recherche sont :

- Interactions entre la nature et la société conduisant à une évolution des modes d'utilisation de la terre, des forêts, de l'eau et des autres ressources naturelles et les conséquences que cela entraîne pour les sociétés et les économies à différentes échelles. Interactions biophysiques et leurs impacts sur les paysages, surtout entre les forêts et les terres agricoles et l'incidence sur la productivité des activités forestières et de l'agriculture
- Interactions et dépendance des moyens de subsistance par rapport aux paysages, y compris les effets de la migration, de la croissance économique ainsi que des financements publics et privés
- Les modes d'organisation et mécanismes politiques et institutionnels conditionnant les interactions nature-société et les conséquences sur les compromis à consentir en matière de développement et de conservation, avec à la clé des gagnants et des perdants
- Potentiel et limites des cadres institutionnels et juridiques pour les solutions en faveur du paysage
- Comparaisons mondiales des initiatives visant le paysage, y compris leurs approches analytiques, leurs processus décisionnels et leurs évaluations d'impact
- Conséquences et potentiel, au niveau du paysage, des politiques sectorielles et intersectorielles pour progresser vers les ODD
- Évaluation des choix possibles en matière de cadre de référence commun pour le paysage avec des objectifs et des paramètres de mesure de la performance en harmonie avec les ODD
- Poursuite du développement du programme CRP-FTA Paysages sentinelles pour permettre des études à long terme des volets ci-dessus

4.3 Forêts, sécurité alimentaire et nutrition

D'après les estimations, les forêts et les activités arboricoles en agriculture contribuent directement ou indirectement aux moyens de subsistance de un milliard d'individus sur la planète. Le gibier et les plantes sauvages sont importants pour la

sécurité alimentaire et la nutrition, tandis que les arbres et les forêts ont un rôle vital en fournissant des services écosystémiques à l'agriculture. Toutefois, la contribution des forêts à la sécurité alimentaire et à la nutrition a fait l'objet de peu de recherche jusqu'ici et est en grande partie méconnue. La sécurité alimentaire et la nutrition étant prioritaires dans de nombreuses sphères politiques et scientifiques, il est indispensable de cerner la contribution des forêts et des arbres pour un avenir où la sécurité alimentaire sera assurée et la nutrition équilibrée. L'approfondissement de nos connaissances sera essentiel pour exploiter les synergies et réduire les compromis entre la conservation de la biodiversité et l'agriculture durable afin de nourrir une population mondiale estimée à neuf milliards de personnes d'ici 2050.

Même si les données scientifiques existantes sont limitées, un ensemble non négligeable d'études indique que les forêts contribuent à la sécurité alimentaire et à une meilleure nutrition au niveau mondial. Les fruits et légumes sauvages sont une source indispensable de micronutriments dans de nombreuses communautés de petits exploitants et du monde rural et constituent souvent une grande partie du revenu en liquide au niveau des ménages. La viande de brousse et le bois de chauffe pour la subsistance et gagner de l'argent contribuent directement ou indirectement à la sécurité alimentaire et à la nutrition en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud-Est et en Amérique latine. Il devient maintenant urgent d'adopter une optique plus générale pour les travaux de recherche et de comparer sur divers sites la contribution des forêts et des activités arboricoles en agriculture à la sécurité alimentaire, aux moyens de subsistance, à un régime alimentaire sain et à la nutrition.

De plus, des données scientifiques sont nécessaires sur la contribution des écosystèmes forestiers afin de garantir que les forêts et la conservation de la biodiversité ne soient pas oubliées par les décideurs et les professionnels de la conservation, de l'agriculture et de la nutrition. La rareté des descriptions empiriques et des études de quantification des services écosystémiques rendus à l'agriculture ne favorise pas leur prise en compte dans les initiatives liées, par exemple, à l'intensification durable de l'agriculture. Des études approfondies pourraient permettre de mieux comprendre les compromis entre les stratégies de partage des terres et celles qui visent à les préserver en vue de la production alimentaire à l'avenir.

Les forêts, la conservation de la biodiversité et l'agro-écologie devraient figurer au premier plan des débats des hommes politiques et des scientifiques sur la production agricole et le défi concomitant de la gestion durable des forêts. Si l'on consacrait davantage d'attention aux bénéfices directs et indirects offerts

par les forêts en matière de sécurité alimentaire, de moyens de subsistance, et de nutrition, cela consoliderait les efforts locaux et internationaux de lutte contre la faim et améliorerait la nutrition des communautés vivant dans les zones forestières comme de celles qui vivent loin de la forêt (pour en savoir plus consulter Sunderland et al. 2013).

4.4 Migration, urbanisation et envois de fonds

La migration des ruraux vers les villes et la croissance des zones urbaines ont historiquement eu de lourdes conséquences pour le milieu rural, et notamment les forêts. La population mondiale étant devenue depuis peu surtout urbaine, et les zones urbaines dans de nombreux pays tropicaux s'étendant à une vitesse record, on s'intéresse de très près à l'incidence des déplacements des ruraux vers les villes sur les forêts tropicales. L'urbanisation des populations tropicales pourrait conduire à une pause dans la déforestation permanente et à un éventuel boisement de superficies importantes si l'émigration devait vider les zones rurales de leurs agriculteurs, laissant la forêt reprendre ses droits sur leurs champs et pâturages abandonnés.

Cependant, les chercheurs ont montré que, en dépit d'une croissance urbaine et d'une migration des ruraux vers les villes en augmentation rapide, les étendues rurales abandonnées en zone tropicale humide donnent rarement lieu à un renouvellement de la forêt sous une forme non aménagée et non exploitée. Dans certains cas, les ruraux émigrés cèdent la place à de nouveaux agriculteurs qui s'installent, et dans d'autres cas, à des entreprises agro-industrielles stimulées par la croissance des marchés internationaux et urbains de la région ; dans ces deux situations, peu de terres redeviennent forêts, à part les plus éloignées et peu arables. D'autres études ont permis de découvrir que de nombreuses familles ayant émigré s'inscrivent dans un mouvement

circulaire plutôt que dans un déplacement à sens unique de la zone rurale vers la ville, et que des ménages qui étaient ruraux ont maintenant une maison à la ville et une autre en territoire rural. Cette migration apparaît bien plus complexe que ne le laissent entrevoir les recensements nationaux et les grandes synthèses.

La relation entre la migration vers les villes ou l'étranger, l'envoi de fonds aux communautés rurales et les effets de ces événements sur les forêts constituent d'autres domaines présentant un immense intérêt et devant être explorés de manière adéquate. Les envois massifs de fonds de ceux qui travaillent à l'étranger vers leur pays d'origine et leur famille comptent parmi les mouvements de capitaux les plus importants au niveau international. Les sommes envoyées par les émigrés chez eux représentent environ trois fois le montant de l'aide officielle au développement, estimée à environ 372 milliards d'USD en 2011. C'est devenu un important sujet de réflexion pour les experts des politiques d'immigration et des études transnationales, mais peu de travaux de recherche ont été consacrés à la relation entre les envois de fonds et les forêts ou les autres questions environnementales.

Les scientifiques et les partenaires du CIFOR ont lancé des études sur ces questions pour évaluer les connaissances au sujet de l'importance de ces mouvements de fonds pour les forêts tropicales et pour la qualité de vie des communautés qui dépendent des ressources de ces forêts. Nous avons constitué un groupe composé d'éminents spécialistes et de scientifiques du CIFOR intéressés en vue d'identifier d'éventuelles lacunes sérieuses en matière de recherche, et les avantages comparatifs du CIFOR et de ses partenaires s'ils devaient réaliser d'autres études utiles pour l'action publique dans ce domaine. Suite à un atelier pluridisciplinaire, plusieurs groupes de recherche ont été formés pour démarrer des projets pilotes, tout en cherchant plus de fonds pour des travaux de grande ampleur.



Vue aérienne d'un paysage forestier et agricole près de Rio Branco (Acre, Brésil)
Photo Kate Evans/CIFOR

5 Priorités futures

Les nouvelles orientations et les dernières thématiques de recherche témoignent de l'attention particulière que le CIFOR consacre à l'approche paysagère et à l'augmentation des situations complexes découlant de la mondialisation, de la décentralisation et de la marchandisation de la nature.

5.1 Financer la pérennité des paysages

Le volume du crédit accordé à l'agriculture en Afrique est extrêmement faible, en particulier pour les groupes marginalisés et vulnérables, y compris les femmes. Ceci constitue une entrave à l'autonomisation et au développement inclusif. Les conditions locales de gouvernance, qui n'offrent pas un environnement propice à l'investissement privé, augmentent la prise de risque et sont donc un aspect clé du problème de la promotion d'un aménagement durable du territoire. Les financeurs locaux, dont les coopératives financières rurales, les banques commerciales et les institutions de microfinance ont des difficultés à diversifier le risque, et sont souvent forcés de proposer des taux d'intérêt très élevés, ce qui entraîne inutilement un grand nombre de défauts de paiement. Dans le même temps, les financeurs régionaux et nationaux, dont les grandes banques commerciales et les banques de développement agricole, ont une grande capacité à réduire leur

exposition au risque, mais ils manquent souvent de connaissances sur les conditions qui sont appropriées localement. Les autres défis sont les suivants :

- Un faible volume des investissements privés et un déficit de financement qui se creuse pour l'aménagement durable du territoire, particulièrement en Afrique, en raison de l'absence d'analyse de rentabilité solide pour ces investissements ;
- Peu d'accès au financement pour les petits agriculteurs en Afrique (en partie à cause de la baisse des investissements publics en agriculture), surtout si ce sont des femmes ;
- Conditions locales de gouvernance : les coopératives doivent être renforcées pour créer un environnement propice aux investissements du secteur privé ;
- Inefficacité du crédit : peu d'opportunités d'investissement pour les particuliers et des déficiences dans la gestion des risques sont à l'origine de taux d'intérêt élevés, de durées de remboursement courtes et de tableaux de remboursements rigides qui ne font qu'exacerber les risques et réduire le taux de recouvrement ;
- Absence d'accès aux technologies et aux services favorisant des pratiques générant peu d'émissions dans l'agriculture et les paysages forestiers ;
- Manque de connaissances et de capacités dans divers secteurs, y compris des chercheurs,

des décideurs, des professionnels du développement, des institutions financières, des organisations de la société civile et des organismes de formation.

Des financements importants et à long terme dans une production agricole et forestière durables, certifiées selon des normes crédibles sont indispensables pour favoriser la transition vers un développement sobre en carbone, plus inclusif et équitable en Afrique subsaharienne.

Avec ses partenaires, le CIFOR s'attache à développer une méthode innovante, appelée INARI, qui vise à recenser et à surmonter ces problèmes de gouvernance et de financement qui, si l'on ne fait rien, empêcheront les petits agriculteurs d'être acteurs à part entière de la promotion du passage à un aménagement du territoire et une utilisation des ressources durables. Cette initiative est dirigée par le CIFOR, en collaboration avec le projet Munden, l'Ateneo School of Government aux Philippines, Chatham House et l'ICRAF.

Cette initiative porte sur :

- Une évaluation des tendances d'investissement et du déplacement géographique des mouvements de capitaux, qui étaient Nord-Sud et qui se font maintenant dans le sens Sud-Sud (notamment Brésil, Russie, Chine et Inde) pour approfondir nos connaissances des différentes facettes du monde des affaires ;
- Un examen des expériences passées de promotion des prêts aux petits exploitants par les banques, les institutions de microcrédit, les lignes de découvert informel, les coopératives et les associations d'agriculteurs, et le recours aux instruments politiques fondés sur le marché ;
- Un examen des investissements traditionnels dans le domaine des forêts pour déterminer les raisons de l'échec ou de la sous-performance de bon nombre d'entre eux et essayer de trouver des modèles économiques éprouvés ;
- Une réévaluation indispensable des problèmes essentiels qui affecteront la réalisation du projet INARI, notamment en ce qui concerne les droits de propriété et les coûts liés à une activité économique (p. ex. lourdeur administrative et corruption associées à l'inscription et à la délivrance de permis, impôts officiels), et études pour comprendre si des mesures telles que « One Stop Investment Windows » (c'est-à-dire des programmes d'investissement à guichet unique) ont réduit ou bien accentué le nombre des problèmes de gouvernance ;
- Un examen critique de la prolifération de différents systèmes de certification et de validation transnationaux (et de leurs relations) associés aux

produits agricoles et forestiers (et aux services qui comprennent les normes sur le carbone), et les barrières à l'entrée, techniques et financières, particulièrement pour les petits exploitants ;

- La conception, la mise au point et les tests du dispositif de sécurisation envisagé INARI, qui vise à proposer du crédit sur des durées plus longues, à des taux d'intérêt plus faibles et assorti de modalités de remboursement plus souples ;
- La conception, la mise au point et les tests d'un mode de gouvernance permettant d'accorder des financements, fondé sur le recrutement de contrôleurs de performance pour garantir la crédibilité et la reddition de comptes du projet INARI dans les régions et les pays retenus pour les tests.

5.2 L'économie verte

Le rôle de l'économie verte dans le développement durable et l'éradication de la pauvreté était l'un des deux grands thèmes de la Conférence des Nations Unies Rio+20 qui a eu lieu en 2012 sur le développement durable (Kettunen et ten Brink 2012). Avant Rio+20, le PNUE avait commandé un ensemble d'études sur l'économie verte, qui a été résumé dans une suite de rapports en 2011 (PNUE 2011). Comme 20 ans plus tôt, le postulat de ces études est que le système économique actuel attribue les ressources à mauvais escient en dégradant complètement notre capital naturel et que les objectifs de l'économie verte en matière de développement durable et de réduction de la pauvreté exigent une transformation des idées dominantes.

Rio+20 n'a pas débouché sur un accord de fond et un engagement en faveur des principes et du programme de l'économie verte. Cependant, la médiatisation dont a bénéficié l'économie verte avant Rio+20 et pendant ce sommet a permis d'inscrire la « croissance verte dans l'équité » dans les ODD de l'après-2015 (Holmgren 2013), et la foresterie est l'un des 10 secteurs définis par le PNUE comme étant des piliers de l'économie verte.

Le PNUE identifie quatre grandes lignes d'action (PNUE 2011) : 1) produire des connaissances, les synthétiser et les diffuser ; 2) développer une vision commune pour les forêts par le dialogue ; 3) mettre en place un cadre favorable en termes de politiques publiques pour conserver, gérer et exploiter les forêts durablement ; 4) mobiliser davantage d'investissements publics et privés en faveur des forêts.

La programmation de la recherche au CIFOR comprend déjà de nombreux volets qui tendent vers une « croissance verte dans l'équité », dont, entre

autres, les quatre grandes lignes identifiées par le PNUE. Nos travaux de recherche visent à :

- comprendre et améliorer les moyens de subsistance des pauvres qui dépendent des produits et services forestiers et des chaînes de valeur correspondantes ;
- analyser le niveau de « verdissement » de l'aménagement actuel et amélioré du territoire en estimant ses impacts environnementaux sur les eaux de surface, l'atmosphère, la biodiversité et le pompage de l'eau à l'origine des précipitations ;
- explorer les conséquences sur les paysages, y compris les investissements en faveur des paysages durables (CDB 2011) et ceux qui transforment les paysages (CIFOR 2011) ;
- examiner les nombreuses études déjà réalisées sur les impacts extra-sectoriels sur les forêts et les populations, y compris sur la déforestation et le changement d'affectation des sols ;
- la conception et la mise en œuvre de diverses formes de mécanismes de PSE ;
- analyser la gouvernance à divers niveaux des échanges commerciaux et des investissements mondialisés pour trouver des compromis qui soient clairs entre les secteurs des forêts, de l'agriculture et de l'énergie aux niveaux du paysage et du pays ;
- explorer et promouvoir des solutions pour une transition vers une offre plus durable en produits de base ayant une incidence sur les forêts (p. ex. huile de palme, bœuf, caoutchouc) en adoptant des normes de production « plus vertes » ;
- contribuer au développement d'activités « plus vertes » qui amélioreront la situation des forêts en générant aussi des bénéfices sociaux et économiques, principalement liées à la biomasse et à l'énergie verte ;
- explorer l'influence que les politiques publiques innovantes peuvent avoir sur les différents échelons des pouvoirs publics en promouvant l'adoption d'incitations favorisant la transition vers un développement vert et sobre en carbone.

L'un des points forts du CIFOR en lien avec la « croissance verte dans l'équité » est notre approche traditionnellement holistique et interdisciplinaire (en termes de comparaison entre fonction de production et fonction de conservation des forêts, de comparaison entre produits qui en sont extraits et services écosystémiques et enfin, en termes d'approche paysagère). En revanche, le CIFOR possède peu d'expérience dans le domaine de l'analyse économique, qui est l'une des caractéristiques de l'économie verte. Le plaidoyer compte pour une grande part dans les actions en faveur de l'économie verte, ce qui exige du CIFOR de trouver une stratégie de recherche fondée sur des données probantes et adaptée à cet angle de vue.

5.3 Gouvernance des grandes entreprises

Les grandes entreprises investissent de plus en plus dans la production de produits de base tropicaux, tels que le palmier à huile, le soja, le bois et les matières premières bioénergétiques. Ceci est souvent à l'origine de la déforestation dans différentes parties du monde. Ces acteurs sont confrontés à une pression grandissante de la part d'associations de défense et de consommateurs qui veulent être assurés que les normes volontaires de durabilité sauvegardent réellement l'environnement et les intérêts des communautés locales. L'influence des grandes entreprises est maintenant importante dans les processus et les modes de gouvernance multiniveaux, dans les pays producteurs comme dans les pays consommateurs. Le commerce de détail, les fabricants de biens de grande consommation, les organismes de financement, les négociants et les producteurs répondent à cette situation de diverses façons, y compris par des initiatives multipartites (p. ex. Business for the Environment), des mécanismes fondés sur le marché (p. ex. programmes de certification et REDD+), et par des investissements directs dans des projets de développement durable.

Une nouvelle initiative, qui ciblera le secteur du palmier à huile pour commencer, explorera le rôle de la gouvernance de ces grandes entreprises en entamant un dialogue avec des décideurs clés du secteur privé. Ceci permettra d'approfondir notre connaissance des motivations et activités du secteur privé ainsi que des nouveaux mécanismes de gouvernance des grandes entreprises et leur impact sur les forêts et les communautés qui en dépendent. Ceci se fera en constituant des partenariats de collaboration sélectifs, en veillant à ce que les résultats de nos recherches atteignent le public des entreprises, et en élaborant des projets de recherche sur des thèmes de gouvernance d'entreprise.

Cette initiative doit parvenir à :

- Identifier les principaux acteurs (grandes entreprises et acteurs influents) et les initiatives du secteur privé dans les zones d'extension des plantations de palmiers à huile (Amérique latine, Afrique et Asie du Sud-Est) en visitant ces régions, en rencontrant et en interrogeant les parties prenantes locales, privées et publiques, et en effectuant une recherche documentaire ;
- Choisir de grandes entreprises et prendre contact avec elles pour mettre en place des partenariats stratégiques à des étapes clés de la chaîne d'approvisionnement de l'huile de palme, lesquels contribueront à nos travaux de recherche, nous permettront d'accéder à des sites pour la recherche et à un cofinancement éventuel, et

encourageront l'utilisation des résultats de la recherche en déterminant les études scientifiques actuelles qui pourraient bénéficier d'une collaboration et en ciblant des entreprises précises ou des porte-drapeaux qui ont exprimé leur intérêt à participer à ces partenariats et offrent une opportunité à saisir ;

- Développer et mettre en œuvre les accords de partenariat existants déjà avec les grandes entreprises, et les procédures d'audit préalable. Travailler avec l'équipe de direction des grandes entreprises pour définir leur stratégie de participation.

Cette initiative contribuera aussi à l'élaboration d'une stratégie de communication destinée aux grandes entreprises, et s'articulera autour des actions suivantes :

- Travailler avec l'équipe responsable de la communication au CIFOR en vue de communiquer avec le secteur privé grâce à des médias variés. Cela pourrait inclure l'élaboration de notes d'information de quatre à huit pages destinées aux grandes entreprises pour informer les gestionnaires et les professionnels de la chaîne d'approvisionnement de l'huile de palme de nos travaux passés et actuels sur des thèmes essentiels, et la présentation de communications lors d'ateliers et de congrès ciblant le secteur privé.
- Observer ce que font des organismes tels que Australia's Commonwealth Scientific and Industrial Research Organisation (c.-à-d. l'organisme de recherche scientifique et industrielle du Commonwealth qui se trouve en

Australie) ou UK Agriculture and Horticulture development board (c.-à-d. le comité de développement britannique pour l'agriculture et l'horticulture) et comment ils s'y prennent pour informer les professionnels de leurs travaux et influencer sur le changement. Des réunions ou des échanges pourraient être envisagés avec des organismes de recherche semblables qui ont travaillé avec le secteur privé.

- Aborder la communication des grandes entreprises comme un thème de recherche et explorer l'impact du « green washing » et la diffusion d'informations crédibles de la part des ONG comme des entreprises du secteur privé. Quels en sont les conséquences sur les consommateurs, les acheteurs et la demande ? Quels changements verrons-nous dans la demande de transparence et la diffusion d'informations sur la durabilité dans les années à venir ? Quel impact produiront les nouveaux logiciels de cartographie par satellite ?

Les autres thèmes et sujets à traiter éventuellement sont :

- L'interaction entre la gouvernance privée et publique dans les pays où les plantations de palmiers à huile sont en extension ;
- L'accroissement de l'influence et des investissements des acteurs en aval sur les processus de production en amont ;
- L'influence du comportement des consommateurs qui dicte la responsabilité sociale et la gouvernance des grandes entreprises (plaidoyer, médias, prix et différenciation des produits) et le rôle du commerce de détail.

Bibliographie

- [CDB] Convention sur la diversité biologique 2011 Report on how to improve sustainable use of biodiversity in a landscape perspective. <http://www.cbd.int/doc/meetings/sbstta/sbstta-15/official/sbstta-15-13-en.pdf>
- [CIFOR] Centre de recherche forestière internationale 2011 Component 5 : Impacts of trade and investment on forests and people. CIFOR, Bogor, Indonésie. <http://www.cifor.org/fileadmin/fileupload/crp6/Component-5.pdf>
- Frost, P., Campbell, B., Medina, G. et Usongo, L. 2006 Landscape-scale approaches for integrated natural resource management in tropical forest landscapes. *Ecology and Society* 11(2): 30. <http://www.ecologyandsociety.org/vol11/iss2/art30/>
- Holmgren, P. 7 juin 2013 High-level report proposes SDGs – how are forestry and landscapes linked? DG's Blog. CIFOR. <http://blog.cifor.org/16931/high-level-report-proposes-sdgs-how-are-forestry-and-landscapes-linked>
- Holmgren, P. 16 décembre 2012 Landscapes for sustainable development. DG's Blog. CIFOR. <http://blog.cifor.org/12517/landscapes-for-sustainable-development/>
- Kettunen, M. et ten Brink, P. 2012 Nature, green economy and sustainable development: The outcomes of UN Rio+20 Conference on Sustainable Development. *Nature Conservation* 2:1–6.
- Korhonen-Kurki, K., Brockhaus, M., Duchelle, A., Atmadja, S., Thu Thuy, P. et Schofield, L. 2013 Multiple levels and multiple challenges for measurement, reporting and verification of REDD+. *International Journal of the Commons* 7(2). <http://www.thecommonsjournal.org/index.php/ijc/article/view/372>.
- Kovacevic, M. 20 août 2013 Drawing, role-playing and 3D maps: How a landscape approach can work on the ground. GLF blog. CIFOR. <http://www.landscapes.org/drawing-role-playing-and-3d-maps-how-a-landscape-approach-can-work-on-the-ground>
- Munden, L., Holmgren, P., Reeve, R., Riggs, P., Prabhu, R., Bowie, B., Deljurie, B., Subbarkrishna et Cheney, E. 2012 INARI: A proposal for financing sustainable land use at scale. FAO. <http://www.fao.org/docrep/016/ap076e/ap076e.pdf>
- [ONU] Nations Unies 2013 Pour un nouveau partenariat mondial : vers l'éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais du développement durable. Nations Unies, New York. http://www.un.org/fr/sg/beyond2015_report.pdf
- Petrokofsky, G., Holmgren, P. et Brown, N.D. 2011 Reliable forest carbon monitoring – systematic reviews as a tool for validating the knowledge base. *International Forestry Review*. 13:56-66.
- Pfund, J.L. 2010 Landscape-scale research for conservation and development in the tropics: fighting persisting challenges. *Current Opinion in Environmental Sustainability* 2:117–126.
- [PNUE] Programme des Nations Unies pour l'environnement 2011 Vers une économie verte : Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté. PNUE. http://www.unep.org/greeneconomy/Portals/88/documents/ger/GER_synthesis_fr.pdf
- Sayer, J., et al. 2013 Ten principles for a landscape approach to reconciling agriculture, conservation, and other competing land uses. *PNAS* 110(21):8349–56. www.pnas.org/cgi/doi/10.1073/pnas.1210595110
- Sunderland, T., Powell, B., Ickowitz, A., Foli, S., Pinedo-Vasquez, M., Nasi, R. et Padoch, C. 2013 Food security and nutrition: The role of forests. CIFOR, Bogor, Indonésie. <http://www.cifor.org/online-library/browse/view-publication/publication/4103.html>

Depuis sa création en 1993, le Centre de recherche forestière internationale (CIFOR) a pris de l'ampleur et étendu son rayon d'action. Le 20e anniversaire du Centre a été l'occasion de regarder le chemin parcouru et de commencer à programmer les grandes orientations pour l'avenir. La définition des priorités des futurs travaux de recherche, dans le droit fil de la vision du CIFOR qui est de maintenir la place privilégiée des forêts au rang des priorités internationales et d'accroître la reconnaissance de leur véritable utilité pour assurer la continuité des moyens de subsistance et des services écosystémiques, va prendre encore plus d'importance au moment où le CIFOR cherche à consolider sa position de centre de connaissances de référence sur les paysages forestiers. Destiné aux bailleurs de fonds, à nos partenaires et à nos collaborateurs, ce document servira de « feuille de route » des priorités de recherche du CIFOR maintenant, dans un avenir proche et à plus long terme. Il sera publié tous les ans et enrichi par les réflexions émanant de l'assemblée annuelle du CIFOR.



PROGRAMME DE
RECHERCHE SUR
les Forêts, les Arbres et
l'Agroforesterie

Cette recherche a été menée par le CIFOR dans le cadre du Programme de recherche du CGIAR sur les forêts, les arbres et l'agroforesterie (CRP-FTA). Ce programme collaboratif vise à améliorer la gestion et l'utilisation des forêts, de l'agroforesterie et des ressources génétiques des arbres à l'échelle du paysage, des forêts aux exploitations agricoles. Le CIFOR dirige le CRP-FTA en partenariat avec Bioersity International, le CATIE, le CIRAD, le Centre international d'agriculture tropicale et le Centre mondial de l'Agroforesterie.

cifor.org

blog.cifor.org



Centre de recherche forestière internationale (CIFOR)

Le CIFOR oeuvre en faveur du bien-être humain, de la conservation de l'environnement et de l'équité par sa recherche scientifique qui contribue à l'élaboration des politiques et des pratiques affectant les forêts dans les pays en développement. Le CIFOR est membre du Consortium du CGIAR. Son siège est situé à Bogor en Indonésie et il est également implanté en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

